



Un projet d'Art postal au service des Droits de l'enfant
**LE RESPECT : un droit pour les grands...
et les petits**

DOSSIER PEDAGOGIQUE:

1. Spécifications techniques.
2. Proposition de démarche.
3. Projet d'écriture, Droits de l'Enfant dans les programmes et le socle commun.
4. Fiche pédagogique : Autour de maximes et de proverbes.
5. Qu'est ce que l'Art postal ?
6. Les lettres à un ami — Qu'est ce qu'un message clair?
7. Fiche « organisation du débat en classe ».
8. Fiche « mettre en place un Conseil de coopérative ».
9. Tableaux pour organiser le projet en classe.
10. Bibliographie et liens utiles.
11. « Lettre à un ami », des exemples :





« LE RESPECT : un droit pour les grands ... et les petits »

Pour réaliser votre enveloppe:

Spécifications techniques :

Chaque classe participante pourra envoyer jusqu'à 3 productions à son association départementale pour le 26 octobre au plus tard. Celle-ci les enverra alors à **l'OCCE du Gard – 33 rue de SAUVE – 30900 NIMES** où elles seront exposées.

Cahier des charges :

- L'enveloppe et la lettre ne devront pas dépasser 100 g.
- La lettre à un ami devra être au format A4 maximum. Elle aura pour thème un message en lien avec le respect (situation vécue de respect ou de non-respect) d'un droit.
- Chacune des productions devra être réalisée coopérativement :
Au minimum en binômes, ou en petits groupes voire en classe entière.
- Sur le recto de l'enveloppe, des espaces libres devront être laissés pour l'adresse ainsi que pour le timbrage des lettres.
- Au verso de l'enveloppe, doit figurer l'adresse de l'école.

- Un cartouche « standard » sera à joindre à chaque production.

Les enveloppes et les lettres réalisées par les classes seront toutes exposées à NÎMES (30), dans la semaine du 19 au 23 novembre 2012.

Convention des Droits de l'Enfant 2012

**« LE RESPECT : un droit pour les
grands ... et les petits »**

Ecole:

Ville: **Département:**

Classe: **Enseignant:**.....

Apprendre à vivre ensemble dans la classe avec les Droits de l'Enfant



« LE RESPECT : un droit pour les grands ... Et les petits ».
Au travers de « lettre à un ami » les élèves sont invités à réaliser un travail d'Art postal qui leur permettra de découvrir, s'approprier la CIDE.

Mener un tel projet avec ses élèves dès la rentrée scolaire, c'est tôt, certes...

Mais pourquoi ne pas s'emparer de ce projet pour débiter l'année en construisant collectivement des règles et des outils qui vont permettre de créer un climat d'écoute dans la classe dans des situations d'échanges où chacun se sentira respecté et reconnu par les autres ?

Ainsi, nous vous proposons des pistes pour que ce projet soit l'occasion d'**apprendre à vivre ensemble dans la classe avec les Droits de l'Enfant.**

A. APPRENDRE A S'EXPRIMER ET A ECOUTER

Ecouter les autres, prendre la parole à bon escient, tenir compte de ce qui a déjà été exprimé, intervenir pour faire avancer le débat et les idées...

Autant de compétences difficiles à acquérir par les élèves de nos classes, et qui pourtant sont à la base de toute vie collective et qui sont au cœur du projet autour des Droits de l'Enfant.

Présenter les objectifs aux élèves

Fixer des règles

Pour qu'un débat évolue avec la participation de tous, il est essentiel de fixer les règles de l'échange et de les respecter.

- Prévoir un temps limite et ne pas le dépasser (de 15 à 30 minutes en fonction de l'âge des élèves). Un élève peut assurer le rôle du gardien du temps.
- Proposer des contraintes

*** pour favoriser l'expression de tous les élèves**

Postulat de départ : tous les élèves d'une classe ne pourront pas prendre la parole lors d'un seul temps de débat, l'objectif fixé étant que tous les enfants puissent s'exprimer sur plusieurs séances.

- ◇ Proposer des jetons ou tickets de parole (chaque élève en a le même nombre au départ, et rend un ticket ou jeton à chaque prise de parole). Cela permet de visualiser qui n'a pas encore parlé, et de donner la parole à ceux qui ne l'ont pas encore eue, cela évite qu'un petit nombre d'élèves monopolise la parole.
- * **Pour faire circuler la parole**
 - ◇ Utiliser un bâton de parole (en début d'année, l'enseignant peut le transmettre en veillant à ce qu'un maximum d'élèves s'expriment.)
- * **Pour faire avancer le débat**
 - ◇ S'interdire d'exprimer une idée déjà émise.
 - ◇ Proposer des structures linguistiques :
 - Je suis d'accord, mais...
 - Je ne suis pas de l'avis de..., parce que...
 - Je voudrais ajouter...

B. PROPOSITION DE DEMARCHE EN 4 ETAPES

(d'après l'activité « réflexion » de l'agenda coop C3)

Choisir au préalable un support de réflexion en rapport avec les notions de :

« **RESPECT** ». Ce peut être une image, un proverbe, une situation vécue, une histoire racontée, un album.....

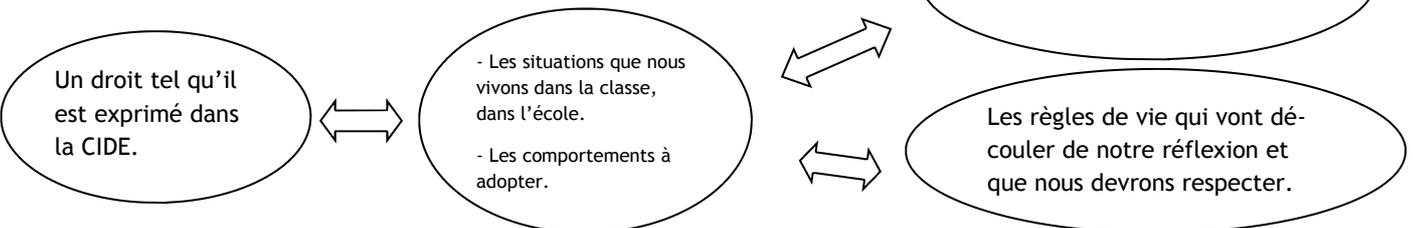
On peut en proposer plusieurs exprimant des idées contradictoires.

1. Afficher quelques jours avant le support de discussion, le lire à haute voix si c'est un texte.

2. Un jour dans la semaine, les enfants seront amenés à réaliser un remue-méninge pour répondre à :

- « Ce que l'on comprend »
- « Ce qu'on peut relier ».

3. Au cours d'un deuxième échange dans la semaine, mettre en relation :



4. Garder en mémoire les idées retenues par le groupe en les notant sur un support commun (cahier, classeur, affiche...) afin que ces idées et propositions soient reprises pour écrire les lettres. Créer une banque de mots et d'expressions qui viendront enrichir le vocabulaire utilisé lors de l'écriture de la lettre.

C. PROPOSITION DE CALENDRIER

4 étapes

1ère étape : dès septembre 2012

- Après s'être inscrite, la classe se documente sur les droits de l'enfant, tels qu'inscrits dans la CIDE.

2ème étape : ... et jusqu'à début novembre

- Un projet d'écriture et d'Art postal pour correspondre autour de la thématique.

3ème étape : mi-novembre

- Les créations « Art postal » collectées seront exposées cette année à Nîmes, lors de la semaine du 20 novembre 2012.
- Des événements Droits de l'enfant auront lieu également dans les départements et en région.

4ème étape : et après

- Faire connaître et valoriser les réalisations sur le site Internet :

www.occe.coop

- Pour les passionnés : prolonger et développer la réflexion, les actions engagées et la correspondance.



PROJET D'ECRITURE et DROITS DE L'ENFANT...

... DANS LES PROGRAMMES

Culture humaniste

Créer un conseil de coopérative,
Favoriser l'expression de tous les élèves,
Apprendre à s'exprimer, argumenter et écouter les autres,



Projet d'écriture :

La lettre

Le genre épistolaire.

Français

Littérature

S'appuyer sur un ouvrage de littérature de jeunesse pour aborder le thème du « RESPECT ».

Rédaction

Ecriture collective.

Vocabulaire

Découverte et compréhension de mots liés aux droits de l'enfant

Pratique artistique et histoire des arts.

Illustration d'une enveloppe à l'aide de différents médiums.
Réaliser une exposition, pour la mise en valeur du travail produit.

Un projet transversal qui permet de développer de multiples compétences:

COMPETENCES LANGAGIERES

- 1- jouer sur les principales structures de la langue:**
Structures phonique, mélodique, rythmique et graphique.
- 2- provoquer l'intervention créatrice** par la tâche d'écriture et ainsi, stimuler l'imagination.
- 3- Construire des compétences linguistiques spécifiques:**
 - se familiariser avec le fonctionnement propre à ce type de texte.
 - - apprendre à porter un jugement sur la qualité d'une production.
 - -apprendre à lire à voix haute pour un auditoire.
 - Etre capable de s'adresser à différentes personnes ressources pour la recherche de documents...
- 4- apprendre à communiquer**



... Et DANS LE SOCLE COMMUN.

Maitrise de la langue Française

- Lire pour rechercher des informations relatives à la convention des Droits de l'enfant,
- Rédiger un texte court en tenant compte des règles apprises en « étude de la langue »,
- Questionner à bon escient, argumenter,
- Prendre des notes pour garder la trace des informations,
- Manifester sa compréhension de textes variés, qu'ils soient documentaires ou littéraires,
- Prendre la parole en public,
- Prendre part à un dialogue, un débat : prendre en compte les propos d'autrui, faire valoir son propre point de vue.

Culture humaniste

- Comprendre l'unité et la complexité du monde par une 1ère approche :
 - des droits de l'homme,
 - de la diversité des civilisations, des sociétés, des religions, des inégalités et des interdépendances dans le monde.
- Prendre conscience que les articles des Droits de l'enfant s'appuient sur des valeurs universelles.

Eléments de mathématiques et de culture scientifique et technologique

- Maîtriser des connaissances sur l'homme :
 - unicité et diversité des individus qui composent l'espèce humaine (génétique, reproduction).

Compétences sociales et civiques

Maîtriser les règles élémentaires de la vie en société et les mettre en œuvre dans le cadre scolaire :

- Les droits et les devoirs du citoyen,
- Les notions de responsabilité et de liberté et le lien qui existe entre elles,
- Les principes d'un état de droit, le fonctionnement des institutions, de l'Etat, de l'Union européenne.

L'autonomie et l'initiative

- Etre autonome dans son travail,
- S'engager dans un projet et le mener à terme (travailler en équipe).

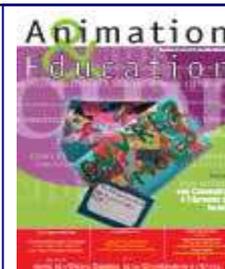
Droits de l'Enfant : une Convention à l'épreuve du terrain

Plusieurs analyses ont montré qu'il était possible d'aborder la Convention Internationale des Droits de l'Enfant à partir d'une trilogie de trois **P** : **P**rotection, **P**révention, **P**articipation. On voit bien que ces trois mots ne peuvent être entendus sur un même plan : les deux premiers procurent une sorte de prestation à l'enfant tandis que les droits à participation paraissent impensables sans implication et action de l'enfant. Et cette implication nécessite deux conditions majeures (...)

Pour aller plus loin :

A & E n° 195

Avril 2006



« Le RESPECT : un droit pour les grands ... et les petits »



Objectif général : Amener les enfants à réfléchir, à discuter et à débattre sur le droit au respect autour de maximes ou de proverbes.

Proposition de démarche :

En fonction des cycles, nous vous présentons une liste non exhaustive de maximes et de proverbes comme point de départ à un travail dans le domaine de la langue orale et écrite.

- Ecrire au tableau ou sur une affiche la maxime choisie par l'enseignant. Les enfants la liront régulièrement, à haute voix, dans la semaine.
- Réaliser un remue-méninges pour répondre à la question : « Ce que l'on comprend ».
- Plus tard ils répondront à la question : « Quelles situations nous font penser à ce dicton ? ».
- Enfin, ils pourront réfléchir à : « Quel comportement avoir dans telle situation ? ».



« **Le RESPECT** : un droit pour les
grands ... et les petits »



Oriental

Le respect est le
lien de l'amitié.



Français

La colère se passe en
disant l'alphabet.



Turc

Si chacun balayait de-
vant sa porte, comme
la ville serait propre.



Espagnol

Avec le bâton, le
bon devient mé-
chant et le mé-
chant pire.



Français

Le meilleur remède
des injures, c'est de
les mépriser.



Libanais

Si la forte voix servait
à quelque chose, l'âne
se serait construit un
palais.



Si tu es robuste, tiens-
toi tranquille; les au-
tres te respecteront
plus qu'ils ne te crain-
dront.



Martin Luther King

Apprenons à vivre
ensemble comme des
frères, sinon nous al-
lons mourir ensemble
comme des idiots.



Chinois

Il vaut mieux allu-
mer une seule et mi-
nuscule chandelle
que de maudire
l'obscurité.



José Garcia

Le respect de soi
permet d'en avoir
pour les autres.



Parole et réflexion

Activité proposée dans l'Agenda coopératif Cycle 2

Objectif général :

Expliquer des expressions courantes, échanger et mettre en évidence des valeurs.

2 propositions d'exploitations possibles :

1/ L'expression du jour est donnée, accompagnée de plusieurs autres dont une de sens identique.

Les enfants doivent dire laquelle selon eux a le même sens que la première en donnant leurs raisons.

2/ Deux expressions de sens identique ou proche sont présentées aux enfants, assis en cercle. Un premier tour de parole est lancé pour exprimer « Ce que je crois comprendre ».

Ces expressions largement répandues dans le langage courant constituent une réelle difficulté pour les enfants de cycle 2. Il est donc probable que l'enseignant soit obligé de donner un exemple concret pour dépasser l'explication au sens propre.

Un deuxième tour de parole est donné pour que ceux qui le désirent puissent illustrer ces expressions par des exemples.

EXPRESSIONS SUR LE RESPECT D'AUTRUI, LE DROIT A LA DIFFERENCE, LE CIVISME :

Taquinerie, moquerie

- _ Mettre quelqu'un en boîte.
- _ Se payer la tête de quelqu'un.

Mésentente

- _ Jeter de l'huile sur le feu.
- _ Il y a de l'eau dans le gaz.
- _ Le torchon brûle.

Malveillance

- _ Marcher sur les plates-bandes de quelqu'un.
- _ Couper l'herbe sous les pieds de quelqu'un.

Querelle

- _ Chercher des poux dans la tête de quelqu'un.
- _ Faire des histoires.
- _ Couper les cheveux en quatre.

Dispute

- _ Se crêper le chignon.
- _ Arracher les yeux à quelqu'un.

« Le RESPECT : un droit pour les grands ... et les petits »



Un projet d'Art postal au service des droits de l'enfant

Pour réfléchir et travailler avec vos élèves autour des droits de l'enfant, le groupe national vous propose un projet d'art postal sur le thème du droit au respect avec une entrée particulière :

« Le respect un droit pour les grands....et les petits »

Qu'est ce que l'art postal ?

« ...une forme d'art utilisant les éléments de la correspondance postale mêlés à diverses disciplines artistiques. Ce terme recouvre l'ensemble des créations artistiques voyageant "à découvert" par la Poste, et comportant une adresse, un timbre et ayant été oblitérées. » (cf Wikipédia)

Cette action s'adresse à toutes les classes de la maternelle au collège. Il s'agira de réaliser une enveloppe coopérativement à deux ou trois en privilégiant les collages de divers matériaux sans se limiter au feutre ou à la peinture. Cette enveloppe contiendra "une lettre à un ami" rédigée également coopérativement par le groupe classe ou un groupe d'élèves, fruit de la réflexion sur le thème.

Une fiche spécifique dans le dossier donne des précisions sur "la lettre à un ami". Les contraintes matérielles sont précisées dans une autre fiche. Le timbre et l'adresse doivent être bien visibles mais peuvent devenir objets de décoration.

Chaque classe participante pourra envoyer de 1 à 3 productions à son AD avant le 26 octobre 2012 pour l'exposition nationale qui aura lieu à Nîmes les 20 et 21 novembre 2012.



Les productions restantes pourront être exposées dans l'école.

Les enveloppes décorées sont faciles à exposer et à mettre en valeur, le résultat est toujours spectaculaire. Ce projet ne demande pas un investissement trop lourd dans le temps.





« Lettre à un ami »

D'après la création pédagogique de Michèle SILLAM de l'AGSAS (association des groupes de soutien au soutien), en dialogue avec Jacques LÉVINE.

Chaque groupe d'élèves est invité à rédiger un court message comportant une situation liée à une situation vécue de respect ou de non-respect d'un droit. Nous proposons que ce message soit formulé selon les règles du message clair.

Dans le cadre de l'action droits de l'enfant, nous vous proposons de mettre en œuvre cette technique pour susciter des échanges et un débat entre élèves à propos de situations vécues en relation avec le respect.

Les messages clairs seront rassemblés par l'enseignant et redistribués au hasard ; chaque groupe répondra alors à la question « Qu'en pensez-vous ? » : cf. matrice proposée ci-dessous :

**Lieu,
date,**

Chers amis,

Présentation de la situation par le groupe d'élèves expéditeur.

Qu'en pensez-vous ?

Réponse du groupe.

destinataire du message.

Qu'est-ce qu'un message clair ?

A l'origine, c'est une technique utilisée dans le cadre de la résolution de conflits, entre pairs. (Sylvain CONNAC ICEM 34 d'après Danielle Jasmin, « Le conseil de coopération » Editions Chênelière) :

Un message clair est une petite formulation verbale entre deux personnes en conflit : une victime, qui se reconnaît comme ayant subi une souffrance et un persécuteur identifié par la victime comme étant la source de ce malaise. Il part du principe que si l'on souhaite sortir d'un problème relationnel, il vaut mieux s'attacher aux solutions qu'aux raisons qui en sont la cause. Ainsi, un message clair ne conduira pas des enfants à rechercher le pourquoi de ce qui les oppose. En revanche, il préférera orienter leur discussion vers des idées qui pourraient résoudre le différend.

De manière précise, ce message clair s'énonce ainsi :

1 - « Ce que tu m'as fait m'a fait souffrir et je vais te faire un message clair. »

2 - « Quand tu ... » La victime explique ce qui s'est passé.

3 - « Ça m'a ... » Elle exprime avec des mots les émotions qu'elle a ressenties.

4 - « Est-ce que tu as compris ? » La victime demande au persécuteur si le message était bien clair et, par là même, s'il est d'accord pour ne plus recommencer voire s'excuser.

Un message clair se veut donc une rencontre non-violente entre deux personnes en conflit qui vont être amenées à se dire d'abord ce qui, dans les faits, a été la cause de la souffrance et ensuite les sentiments que ces faits ont produits (ce que ça fait dans les cœurs).

Lorsque celui qui est identifié comme le persécuteur accepte le message clair (« Oui j'ai compris », « Je m'excuse », « J'aurais pas dû te faire ça », ...), le conflit est très souvent résolu et rapidement oublié.

L'enseignant recueillera les lettres et en donnera lecture à voix haute. Les lettres pourront ensuite être remises en forme pour être affichées (pour éviter l'identification des scripteurs ou les soucis d'orthographe). Dans le cadre de l'action nationale Droits de l'enfant, trois de ces lettres (format A4 maximum) seront ensuite adressées à l'association départementale OCCE dans une enveloppe (cf. page Art Postal).

Préparation au débat

Il est préférable de ne pas commencer dès le début de l'année pour prendre le temps d'instaurer un climat de confiance au sein du groupe. Cette confiance est une des conditions nécessaires pour la bonne marche d'une discussion. Un enfant prend la parole s'il se sent en confiance. Car parler c'est livrer une part de soi-même et l'enfant en a très vite conscience.

Les points de départ

Le débat peut émerger :

- d'un thème (concept visé de la discussion)
 - Celui-ci peut-être proposé par les élèves à partir d'une « boîte à idées » dans laquelle chaque élève peut déposer librement un thème de discussion. Un soir, avant la sortie, on lit les mots et on vote pour savoir lequel est retenu.
 - Il peut aussi émerger d'un thème d'actualité.
- d'activités en classe, autour :
 - de la lecture d'images ou de pratiques ou d'œuvres d'art **en arts visuels de la Littérature**
 - d'un livre dont on sort une phrase de réflexion.
 - d'un texte pour comprendre le **fonctionnement de la langue** (ortho, gram., vocabulaire...)
 - d'un document **historique ou géographique** (carte, paysage...)
 - de la validité d'une solution en **mathématiques**
 - d'une situation problème ou d'un questionnement pour élaborer des connaissances **scientifiques**
 - **en EPS**, expliquer les difficultés que l'on rencontre dans une activité
- d'un incident, d'un évènement de la vie de classe (débat citoyen)

Recueillir et clarifier les représentations

Cette phase préalable de réflexion a pour rôle de faire émerger les présupposés et d'affiner la thématique du débat. Elle va permettre de faire émerger les représentations spontanées des élèves. La question ou la phrase est inscrite au tableau durant quelques jours et l'élève en a pris note sur son cahier de débat.

il est invité à y réfléchir et même à échanger, à s'informer en dehors du cadre scolaire et d'inscrire quelques phrases de réflexion sur son cahier.

En classe, une première approche peut se mettre en place sous la forme d'activités préalables :

- Brainstorming - Les cartes à idées - La chasse aux opinions

Proposer des supports multiples

- Documents audiovisuels : publicité, film ou extrait de film, reportage
- Musique, chanson, interview...
- Objets artistiques : tableau, photo, dessin, caricature...
- Documents écrits : texte (extraits, citations) philosophique, littéraire, de propagande, mythes, contes, bande dessinée, article de journal.....
- Objets insolites...

Organisation du débat

Les questions sur la pratique du débat sont évidemment multiples :

- **Comment structurer une séance ?**
- **Quelle fréquence ? Quelle durée ?**
- **Quel est le rôle du maître ?**
- **Quels sont les cadres fixés pour éviter tout « dérapage » ?**
- **Le respect de la laïcité.**
- **Comment faire participer tous les élèves et pas seulement les plus hardis ?**
- **Alterner plusieurs groupes dans la classe ?**
- **Quelle est la place de l'écrit dans le processus ?**

Comme on peut le constater, ce projet est riche d'interrogations multiples. Et il n'y a pas de réponses clé en main. C'est ce qui en fait aussi son intérêt.



Cadre de fonctionnement

la salle : la structure frontale ne favorise pas le débat. Les bureaux peuvent gêner. Changer de salle avec le changement d'activité peut être bénéfique : une salle vide où l'on met des bancs en carré fournit une structure adaptée à l'échange.

le nombre d'élèves : il est souhaitable pour accroître la participation et les interactions d'avoir un groupe peu nombreux (10 à 15) : un dédoublement peut-être souhaitable, dans le cadre de l'équipe d'encadrement (en séparant par la même occasion les enfants en conflit).

l'horaire : la durée des séances ne doit pas être longue, et tenir compte de l'âge des enfants (de 10mn en maternelle à une demi-heure en CM2). Pour qu'il y ait maturation et véritable apprentissage, une fréquence régulière est requise (tous les quinze jours) : il s'agit d'une activité prévue, que les enfants retrouvent avec plaisir.

Rôle du maître

Son rôle est d'animer le débat en aucun cas de donner son avis.

Il est garant vis-à-vis du groupe des valeurs humanistes, et de la morale (insultes, propos racistes ou sexistes par exemple).

Il guide les enfants dans leur réflexion, pour les amener à définir les termes qu'ils utilisent. Il sollicite des arguments, l'émergence d'autres questions, d'autres réponses possibles sur le thème abordé.

Il peut écrire au tableau les grandes idées forces qui se dégagent du débat, des mots clés...

Les règles du débat

Pour réguler la parole dans le groupe, il est nécessaire de rappeler un certain nombre de règles explicites qui pourraient être co-élaborées avec les enfants. Ces règles doivent être équitables (sinon il y a le sentiment de frustration), rappelées avant chaque débat et respectées par tous (le maître y compris).

On peut citer :

Lever la main pour parler

Attendre qu'on vous donne la parole pour la prendre

Ne pas en abuser

Ne pas couper la parole

Ecouter celui qui parle

Donner la priorité dans l'ordre d'inscription à ceux qui ne se sont pas encore exprimés.

Savoir gérer la parole dans un groupe s'apprend, nous sommes ici au cœur du vivre ensemble et du débat démocratique.

Structure du débat

Débattre nécessite un certain cadre pour fonctionner. Il est préconisé de donner des responsabilités aux élèves. La classe sera organisée en deux groupes, la communauté de recherche, **les « discutants », et les autres.**

Les « autres » se répartissent comme suit :

Le président de séance : qui donne la parole et vérifie le bon fonctionnement des règles mises en place et acceptées par tous.

Un élève dont le rôle consiste à passer le « **bâton de parole** ». On ne parle que lorsque l'on a le bâton de parole.

Le comptable des prises de parole.

Les dessinateurs : de 4 à 5. Ils dessinent ce qu'ils entendent, ou ce qu'ils pensent pendant la discussion. A la fin du débat, ils montrent et commentent leur dessin, sans faire surgir une nouvelle problématique, mais en conceptualisant, voire en synthétisant.

En cycle trois, deux élèves sont chargés de **prendre des notes** pour les restituer à tous à la fin du débat.

Deux élèves **observent** le président de séance : celui qui le sera lors de la prochaine discussion, pour se faire une idée de ce que sera son rôle ; et celui qui l'a été, pour prendre du recul par rapport au rôle qu'il a tenu.

Les reformulateurs : toutes les 3 ou 4 interventions, ils reformulent ce qu'ils ont entendu.

Les synthétiseurs : à la fin de la discussion, ils disent ce qu'ils ont entendu.

Les phases de reformulation et de synthèse sont l'occasion de prendre conscience que la parole est porteuse de sens. Les « discutants » se rendent compte de quelle façon leur parole a été entendue, reformulée, interprétée ...

On peut varier l'organisation du débat en ne faisant débattre qu'une moitié de la classe, l'autre moitié observant, puis on inverse les rôles.

D'après dossier pédagogique « le débat en classe » -OCCE 62



Des thèmes de débats pour la classe... de La CIDE aux programmes scolaires...

La CIDE :

Articles 12 à 17 : «L'enfant a le droit à la liberté d'expression sous toutes ses formes. »

Domaine pédagogique :

« Le maître multiplie les occasions de manier avec rigueur et pertinence, pour faciliter les activités de communication, d'expression et de création, une langue dont le fonctionnement sera bien maîtrisé. »

Activités proposées :

En Débat dans la classe ou lors des Conseils,

- faire expliciter par les élèves les termes Droits et Devoirs...
- faire retrouver des droits de la Convention en demandant aux élèves d'écrire les définitions pour des Mots croisés.
- recherche: le Parlement des Enfants, les conseils municipaux des enfants, notre Conseil de coopérative....

La CIDE :

Article 19 : « L'enfant a le droit d'être protégé de toutes formes de violence et d'exploitation. »

Domaine pédagogique :

« Le maître met en place des situations dans lesquelles les élèves s'exercent à raconter, décrire, EXPLIQUER, QUESTIONNER, JUSTIFIER. »

Activités proposées :

- à l'aide du ZOOM des droits de l'enfant N°3: « les restaveks », réfléchir au travail des enfants, cherchez les différentes formes de maltraitance (morale, exploitation y compris sexuelle, la traite et le travail , les pratiques traditionnelles comme le mariage d'enfants...)
- Les enfants victimes des guerres et parfois bourreaux ...
- Pensez-vous que les enfants français aient besoin d'être protégés?

La CIDE :

Article 29 : «droit à l'égalité, à la non discrimination»

Domaine pédagogique : Education civique

Activités proposées :

En Conseil, faire interroger sur les rôles de chacun dans la tenue de la Coopérative de classe :

- Pourquoi faire des règles de classe puisque les garçons ne les respectent jamais ?
- Si tu étais un garçon/fille (sexe différent de celui de l'élève), qu'est-ce que cela changerait?
- Réflexion sur le racisme: partir du DVd édité par la Fondation de Lilian Thuram: « éducation contre le racisme ».

NOTRE PROJET : tableau pour la classe

Date de fin de réalisation des enveloppes :

Calendrier (échéances à respecter)

Dates et horaires					
Tâche à réaliser					

Nos groupes de travail :

Groupes (nom des élèves)	Droits choisis				Matériel Nous avons besoin de...
Groupe 1 :					
Groupe 2:					
Groupe 3 :					
Groupe 4 :					
Groupe 5 :					
Groupe 6:					
Groupe 7 :					
Groupe 8 :					

NOTRE PROJET : tableau pour le groupe

Groupe n° ...			Droit :			Matériel nécessaire :		
Nom des élèves :								
Qui ? (nom des élèves)			Fait quoi ?			Matériel apporté		



Bibliographie :

Littérature de jeunesse et Droits de l'enfant

- Blain MF, *Enfants quels droits ?* Casterman, 1997
- Brisset C, Zaü, *Vive la convention des droits de l'enfant !*, Rue du monde, 10/2009
- Collectif, *L'agenda des droits de l'enfant - Max et Lili*, Calligram, 11/2010
- Collectif, *Déclaration universelle des droits de l'homme*, Mango jeunesse, 1999
- Collectif, *Le guide du moutard*, Editions du Moutard, 1999
- Collectif, *Enfants, quels sont vos droits ?* Casterman - Les compacts de l'info, 1997
- Combesque MA, *Tous les humains ont les mêmes droits*, Rue du monde, 11/2008
- Delorbe K, *Des enfants du XXème siècle*, PEMF - Bonjour l'histoire, 1999
- Delorbe K, *Des enfants du XVIIIème siècle*, PEMF - Bonjour l'histoire, 1999
- Delorbe K, *Des enfants au moyen âge*, PEMF - Bonjour l'histoire, 1999
- Delorbe K, *Des enfants dans l'antiquité*, PEMF - Bonjour l'histoire, 1999
- Epin B, Bloch S, *Mon premier livre de citoyen du monde*, Rue du Monde, 10/2000
- Epin B, Bloch S, *Le grand livre du jeune citoyen*, Rue du Monde, 07/1998
- Hoestlandt M, Hubesch N, *La justice à petits pas*, Actes sud junior- à petits pas, 02/2004
- Lesueur C, *ABC des droits de l'enfant*, Le sorbier, 09/2009
- Lou V, Boyer F, *Marguerite et la politique*, Actes sud, 1998, les contes philosophiques
- Muscat B, *Tous les enfants ont des droits*, Bayard jeunesse, 09/2004
- PEMF - photomontages, *Enfants du monde*, 08/2005
- Pef, *Liste générale de tous les enfants du monde*, Rue du monde, 11/2003
- Pellaton M, Brizard P, *Les droits de l'enfant - Expliqués aux 7/11 ans*, Publ. Ecole moderne Française, 11/1999
- Pellaton M, Brizard P, *Les droits de l'enfant - Expliqués aux 11/15 ans*, Publ. Ecole moderne Française, 11/1999
- Serres A., ZAU, *Première année sur la terre*, Rue du Monde, 11/2003
- Serres A, Clément F, *Le grand livre des droits de l'enfant*, La farandole, 1989
- Serres A, Fronty A, *J'ai le droit d'être un enfant*, Rue du monde, 10/2009
- Serres A, Gueyfier J, *Je serai trois milliards d'enfants*, Rue du monde, 10/2009
- Simon I, Douzou O, *Les petits bonshommes sur le carreau*, Rouergue, 1994

Livres pour les plus grands

- Bonnet M, *Des enfants et des lucioles*, Rue du monde, 1999
- Korczak J, *Le droit de l'enfant au respect*, Robert Laffont, 04/1979

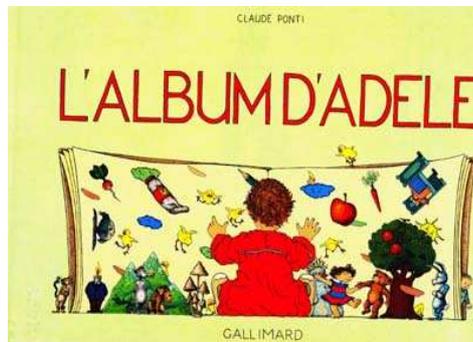
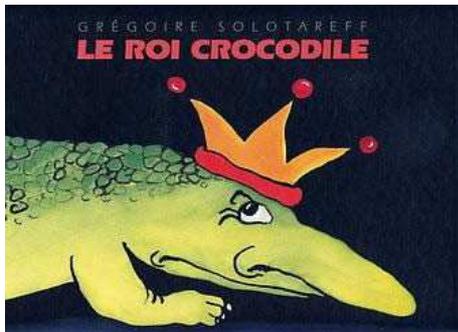
« Le RESPECT : un droit pour les grands ... et les petits »



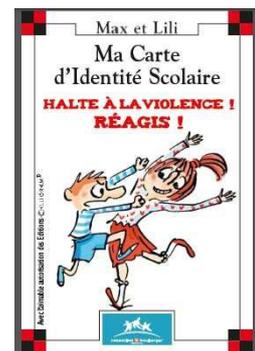
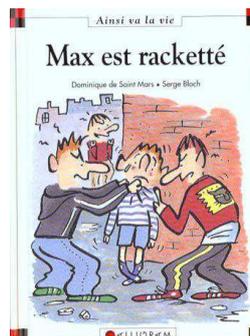
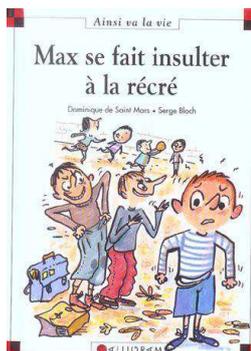
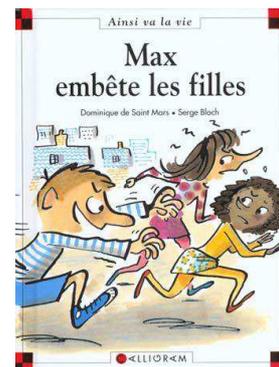
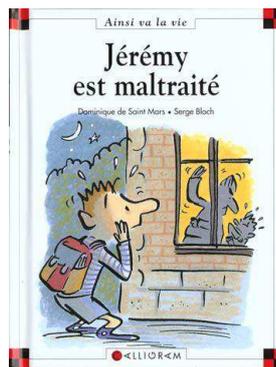
Bibliographie : Les droits de l'Enfant « Le Respect »

Littérature de jeunesse : des albums

Cycle 1



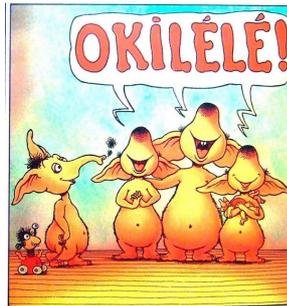
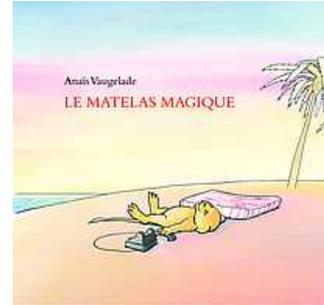
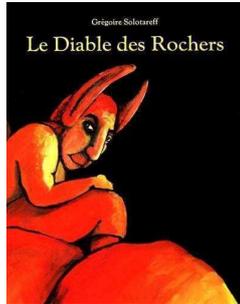
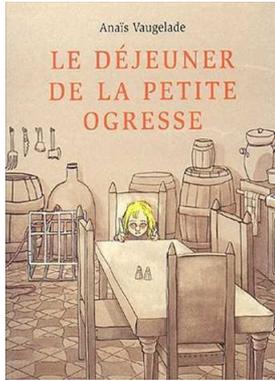
Cycle 2



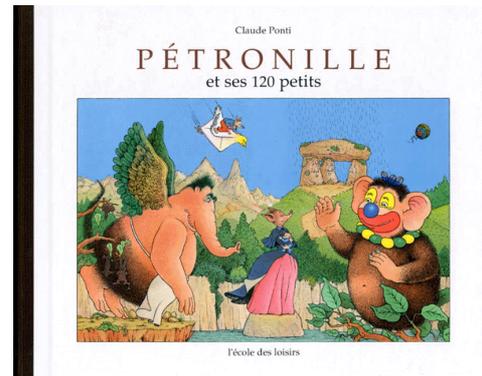
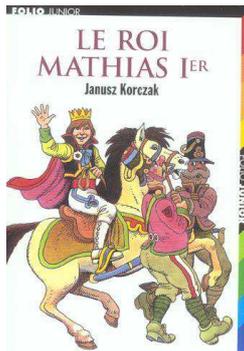
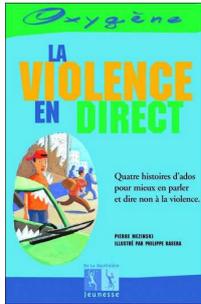
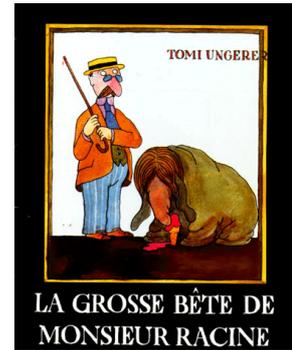
« Le RESPECT : un droit pour les grands ... et les petits »



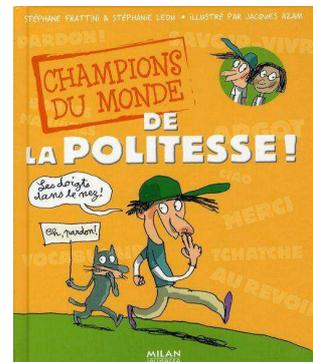
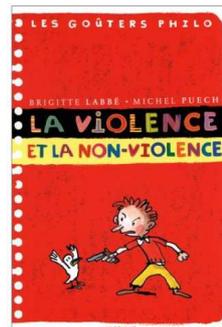
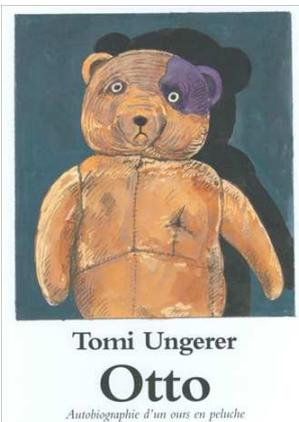
Cycle 2



Alors, son père, sa mère, ses frères et sa sœur finirent par l'appeler Okiléle. Surtout ses frères et sa sœur qui aimaient beaucoup l'appeler.



Cycle 3



Quelques liens vers des sites internet...

Rappel: ces liens vous sont proposés pour avoir été visités. « Visité » ne veut pas dire que nous validons tous les contenus... Tous ces sites ne sont pas destinés aux enfants, il est toujours bon avant de travailler sur internet avec sa classe d'aller vérifier soi-même le site...

www.unicef.fr : le site d'UNICEF France... À télécharger: dossiers pédagogiques Primaire et Collège

www.dei-france.org: défense des enfants international france

www.childsrights.org : institut international des droits de l'enfant : des dossiers d'information concernant les enfants en situation difficile..

www.itinerairesdecitoyennete.org : centre de ressources pour aborder les thèmes essentiels à la construction d'une citoyenneté active .

Www.cofrade.fr: a pour mission de veiller au respect et diffusion de la CiDE...

www.nonviolence-actualité.org : ressources pour une gestion non-violente des relations et des conflits.

www.emdh.org : enfants du monde-droits de l'homme

www.planfrance.org: site de l'ONG de promotion et défense des Droits de l'enfant, un site dédié aux droit des filles : www.droitsdesfilles.fr

www.droitsenfant.com : comprendre, agir, le coin des grands, le coin des enfants, des liens...

www.in-terre-actif.com : Québécois, un outil d'éducation et d'engagement pour de jeunes citoyens solidaires. Des dossiers et des troussees pédagogiques sur les Droits de l'enfant mais aussi l'environnement...

www.droitsenfant.org: portail des droits de l'enfant : sensibiliser, informer et agir pour concrétiser les Droits des enfants...

www.copaindumonde.org : le mouvement d'enfant du secours populaire.

www.vinzelou.net: un site ludique pour une prise de conscience des enjeux de la société.

www.lespetitscitoyens.com

www.allo119.gouv: allo Enfance maltraitée

www.parlementdesenfants.fr





« Lettre à un ami », des exemples :

Nîmes, le 31 janvier 2012

Chère amie, cher ami,

Qu'en penses-tu ?

Nîmes, le 31 janvier 2012

Chère amie, cher ami,

Je m'inquiète du sort des enfants étrangers qui n'ont plus de parents en Bretagne. Penses-tu que le Gard pourrait accueillir dans ses services quelques-uns de ces enfants ? Pourrait-on réfléchir à une meilleure intégration ? Donne-moi ta réponse.

Qu'en penses-tu ?

Pourquoi penses-tu que le Gard pourrait accueillir ces enfants ? Il me semble que cette proposition ne convient pas à cette situation.



« Lettre à un ami », des exemples :

Nîmes, le 31 janvier 2012

Chère amie, cher ami,

Je connais un enfant qui est la « tête de turc » de l'école, je m'inquiète pour lui il est agressé tous les jours, moqué, humilié, il a changé ces derniers jours malgré la vigilance des adultes et des parents cela continue.

Qu'en penses-tu ?

Lui donner des responsabilités dans ses compétences pour montrer aux autres qu'il a aussi une force en lui et qu'il peut sans doute aider d'autres enfants ce qui pourra lui donner de la valeur aux yeux des autres.

Nîmes, le 31 janvier 2012

Chère amie, cher ami,

J'ai assisté hier à un épisode de violence d'un enfant à l'encontre d'un inconnu en présence de ses parents.

Penses-tu vraiment qu'il puisse y avoir un « gène » de la violence chez un être en formation ?

Qu'en penses-tu ?

Je ne pense pas qu'il puisse y avoir un « gène » de violence chez l'enfant. Il y a des enfants plus violents ou à qui nous n'avons pas appris à gérer ses sentiments.

FEDERATION NATIONALE



Ce dossier a été conçu par le groupe
« DROITS DE L'ENFANT »..



Tous les documents reproduits dans ce dossier peuvent être obtenus sous format informatique sur simple demande auprès de votre OCCE départementale:

Adresses et coordonnées de vos associations départementales sur **www.occe.coop**

FEDERATION NATIONALE



OFFICE CENTRAL DE LA COOPERATION A L'ECOLE

ASSOCIATION RECONNUE D'UTILITE PUBLIQUE

101 bis, rue du Ranelagh - 75016 PARIS

Tél: **01 44 14 93 30** - Fax : **01 45 27 49 83**

E-Mail : federation@occe.coop – Site web : www.occe.coop

Le Groupe « DROITS DE L'ENFANT »

Constitués d'élus, de militants, de bénévoles, d'animateurs permanents, placé sous l'autorité du CA national, les groupes de travail nationaux participent à la mise en œuvre des objectifs pédagogiques de l'OCCE. Ils sont chargés de produire des documents et des outils qui mettent en lumière la pédagogie coopérative.

Le groupe « Droits de l'Enfant s'attache à promouvoir la CIDE (Convention Internationale des Droits de l'Enfant) au sein de l'école et des coopératives scolaires, en lien avec d'autres organismes (UNICEF, COFRADE, DEI France, Amnesty International...)

